

Estirac / Tieste Uragnoux 9Km



4Km



5Km

A la découverte de l'espace fluvial



Un **seuil** est un ouvrage, fixe ou mobile, qui barre tout ou partie du lit mineur. Souvent accompagné d'une passe à poissons, d'une passe à canoë et d'une prise d'eau déviant l'eau vers un canal.



La **ripisylve** est une zone boisée indispensable à la stabilité des berges et au maintien du bon fonctionnement des cours d'eau.



La **digue** est une élévation du niveau du sol en bordure d'un cours d'eau en prévention des risques d'inondation lors de crues importantes.



Les **échelles limnimétriques**, le plus souvent fixées aux abords des ponts, facilitent la collecte de données. Elles sont indispensables à la gestion et à la surveillance des inondations.



La **Gravière** est une zone d'extractions de graviers, elles sont nombreuses dans la vallée de l'Adour. Après leur exploitation, ces sites sont réhabilités et constituent alors des milieux riches en biodiversité.



Un **bras mort** est un ancien lit du cours d'eau en partie déconnecté du lit principal. Les bras morts de l'Adour constituent un espace favorable à la reproduction de nombreuses espèces.



Bâti ancien en lien avec le cours d'eau. Lavoir communal, moulin...



Affluent de l'Adour. Les rivières Echez, Arros ou Lees confluent vers l'Adour, ce sont des affluents du fleuve.



Pont, ouvrage fluvial remarquable, d'un point de vue technique, esthétique ou historique.



On appelle **Confluence** (ou confluent) la zone de rencontre entre deux cours d'eau souvent de tailles différentes.



Accessibilité



Balisateur



L'Adour est toujours en mouvement !

Les mises à jour du sentier sont accessibles en scannant les codes du suivi GPS ou sur notre site internet.

Retrouvez aussi tout sur notre actualité, nos actions et nos animations.

www.adour-amont.fr



Le SMAA, une structure de proximité qui répond aux enjeux de gestion de l'Adour et de ses affluents en ayant plusieurs objectifs :



- L'accompagnement de la dynamique fluviale
- La prévention des risques d'inondation
- La valorisation de la biodiversité
- Animations et communication

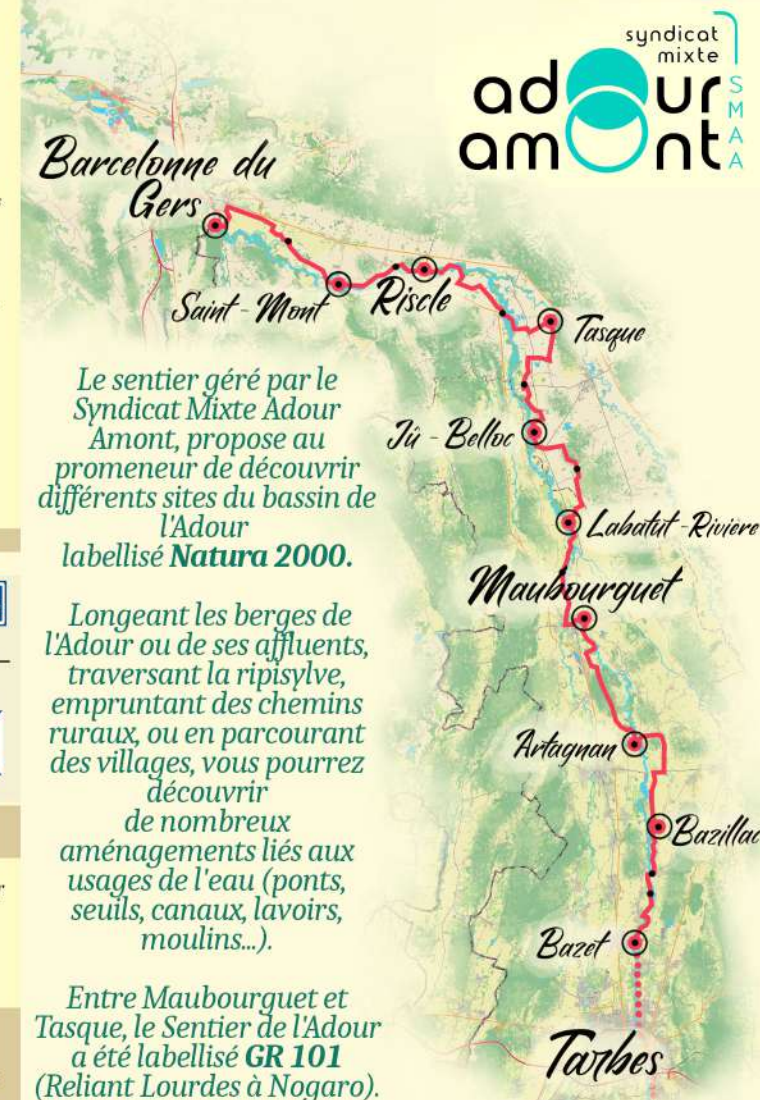
Ne pas jeter sur la voie publique



Le Sentier de l'Adour

Topoguide n° 1

Bazet - Sarniguet - Tostat - Bazillac - Artagnan -
Maubourguet - Estirac - Labatut Rivière -
Tieste Uragnoux



Le sentier géré par le Syndicat Mixte Adour Amont, propose au promeneur de découvrir différents sites du bassin de l'Adour labellisé **Natura 2000**.

Longeant les berges de l'Adour ou de ses affluents, traversant la ripisylve, empruntant des chemins ruraux, ou en parcourant des villages, vous pourrez découvrir de nombreux aménagements liés aux usages de l'eau (ponts, seuils, canaux, lavoirs, moulins...).

Entre Maubourguet et Tasque, le Sentier de l'Adour a été labellisé **GR 101** (Reliant Lourdes à Nogaro).



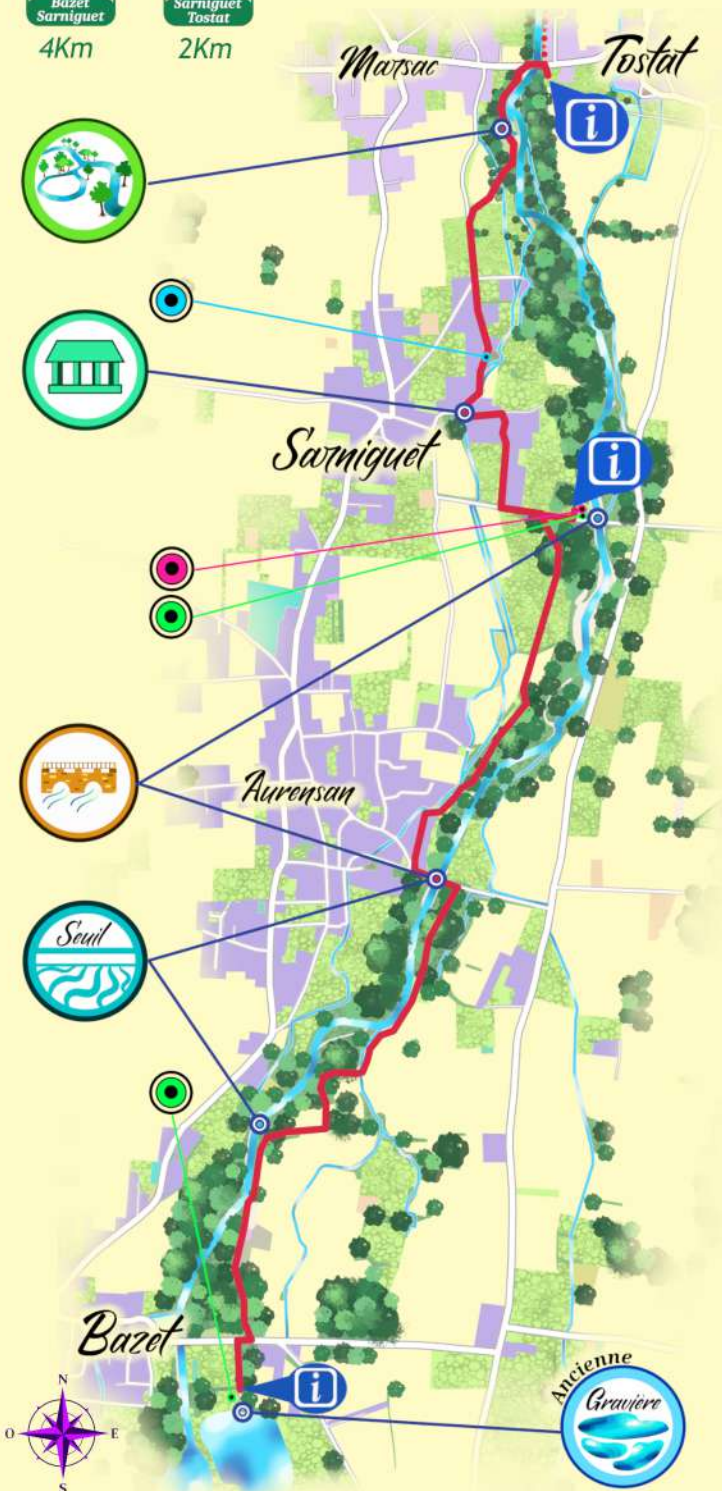


4Km



2Km

Bazet / Tostat 6Km



Tostat / Artagnan
12 Km



8,5km



3,5km



6Km

Artagnan / Estirac 17Km

